



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

L'an deux mille vingt-deux, le onze octobre à 14h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières dûment convoqué, s'est réuni en session ORDINAIRE et à la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Castelnaudary, sous la Présidence de Monsieur Eric MENASSI, Président du SMMAR.

Nombre de délégués en exercice : 32

Nombre de délégués présents ou représentés : 17

Date de convocation du Comité : 3 octobre 2022

TITULAIRES PRESENTS :			
Mesdames	VIEU Brigitte	SIAH Fresquel	
	LOIS Lydie	Syndicat de Bassin Orbieu Jourres	
Messieurs	MENASSI Eric	SM Aude Centre	
	DEMANGEOT François	SIAH Fresquel	
	DEDIES Daniel	Conseil Départemental 11	
	JAMMES Michel	SIAH Berre et Rieu	
	MAGRO Christian	SM Aude Centre	
	FABRE Alain	SM Aude Centre	
	BARDIES Pierre	SMAH Haute Vallée de l'Aude	
	ARAGOU Christian	SMAH Haute Vallée de l'Aude	
	GUICHOU Jean Régis	SMAH Haute Vallée de l'Aude	
	GINIES Alain	Conseil Départemental 11	
	AZAIS DE VERGERON Gilles	SIAH Fresquel	
	HERNANDEZ André	Syndicat de Bassin Orbieu Jourres	
	TITULAIRES REPRESENTES :		
	MATEILLE Séverine (CD11)	représentée par	LARRUY Marie Ange
	VERGE Jean Luc (SIAH Fresquel)	représenté par	FAU Philippe
	IZARD Alain (SIAH Berre et Rieu)	représenté par	DIAZ Michel

M. BARDIES Pierre a été nommé secrétaire de séance.

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION ET APPROBATION DES PLANS DE FINANCEMENTS POUR LE DOSSIER : ETUDE D'EVALUATION ET DE PERSPECTIVES DES SAGES BASSINS VERSANTS DE L'AUDE, DE LA BERRE, DES CORBIERES MARITIMES - COMPLEMENT

Ce dossier intervient dans le cadre du Contrat de bassin 2021-2023, et vient en complément de l'étude lancée en juin 2022.

Le Président rappelle que l'objectif de cette étude est :

- d'Evaluer individuellement le fonctionnement des différents SAGES, de l'Instance de Concertation et du Comité Technique Inter SAGE, à l'échelle du bassin versant.
- d'Analyser la portée de l'ensemble de ces dispositifs à ce jour et vis-à-vis de l'ensemble des actions menées sur le territoire considéré
- d'Analyser l'impact des outils SAGES sur les autres documents de planification, ou tout autre document lié à la thématique « Eau »
- de Définir les possibilités d'évolution pour aboutir à l'émergence d'une nouvelle organisation de la gouvernance des SAGES.

Coût total de l'opération : 120 000 € TTC

Partenaires	Assiette éligible	Tx assiette	Montant	Tx / total
Maître d'ouvrage	120 000 €	20,00%	24 000 €	20,00%
Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée e Corse	120 000 €	50,00%	60 000 €	50,00%
Département de l'Aude	120 000 €	30,00%	36 000 €	30,00%
Montant total TTC			120 000 €	100%

Le Comité Syndical oui l'exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité des voix

APPROUVE le plan de financement de la demande de subvention pour le dossier « étude d'évaluation et de perspectives des sages bassins versants de l'Aude, de la Berre, des Corbières maritimes – complément »

AUTORISE le Président à demander les subventions auprès des partenaires identifiés

AUTORISE le Président à signer tout document s'y rapportant.

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.*

Affiché le
Publié le

Eric MÉNASSI
Président du SMMAR



REÇU EN PREFECTURE

le 18/10/2022

Application agréée E-legalite.com

